



Présentation

Traduire les sociolectes : définitions, problématiques, enjeux

Annick Chapdelaine and Gillian Lane-Mercier

Volume 7, Number 2, 2e semestre 1994

Traduire les sociolectes

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/037178ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/037178ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association canadienne de traductologie

ISSN

0835-8443 (print)

1708-2188 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Chapdelaine, A. & Lane-Mercier, G. (1994). Présentation : traduire les sociolectes : définitions, problématiques, enjeux. *TTR*, 7(2), 7–10.
<https://doi.org/10.7202/037178ar>

Présentation

Traduire les sociolectes: définitions, problématiques, enjeux

Consacrés aux difficultés et aux enjeux liés à la traduction des sociolectes littéraires, les articles réunis ici soulèvent le problème de la définition du concept même de sociolecte. En effet, face au foisonnement de termes tels *vernaculaire*, *dialecte*, *patois*, *pidgin* ainsi que *créole*, et, aux références à des pratiques langagières dont la spécificité est *a priori* tributaire de facteurs aussi disparates que la race, la région, la classe sociale, le sexe, le niveau d'instruction, la profession ou le milieu intellectuel, on pourrait se demander jusqu'à quel point ces termes et ces pratiques sont susceptibles d'être pris en charge par la notion de sociolecte et, par là, de s'inscrire dans le thème du présent numéro.

De facture relativement récente, le terme de *sociolecte* désigne en sociolinguistique tout langage propre à un (sous-)groupe social déterminé. Se distinguant simultanément des concepts de *dialecte*, qui se fonde sur des critères plus spécifiquement géographiques, d'*idiolecte*, qui signifie une manière idiosyncratique, individuelle de parler, et de *technolecte*, qui renvoie aux divers champs de discours d'un état de société, les sociolectes sont définissables à partir de critères proprement sociaux, culturels, économiques et institutionnels.

Ainsi conçus, les sociolectes sont susceptibles d'être étudiés sur le double plan de la forme et du contenu. Dans le premier cas, il s'agit de tenir compte des prononciations, des constructions phrastiques, des lexèmes et des expressions qui non seulement distinguent les sociolectes les uns des autres au sein d'une société donnée, mais les situent par rapport à un ensemble préétabli de normes linguistiques qu'ils enfreignent. Dans le deuxième cas, il s'agit de rendre compte des valeurs, des croyances, des constructions identitaires, des compétences et des pratiques qui, connotés par l'emploi de telle unité linguistique non standard, signalent l'appartenance à un (sous-)groupe précis. Se

dessine de la sorte une dichotomie entre la langue officielle, correcte, non marquée et des langages «illégitimes», incorrects, marqués — dichotomie à la base de la mise en place et du maintien de hiérarchies et de divisions langagières socialement pertinentes. Il s'ensuit que, tout en témoignant de l'inscription du sujet parlant/écrivain au sein des stratifications socio-idéologiques de sa communauté linguistique — c'est leur dimension *sociale* —, les sociolectes témoignent en même temps de l'inscription du sujet parlant/écrivain dans son époque — c'est leur dimension *historique* —, de leur proximité plus ou moins grande par rapport à la langue officielle et, partant, aux instances de pouvoir — c'est leur dimension *institutionnelle* —, des fluctuations axiologiques, éthiques, identitaires que sont aptes à subir les unités linguistiques d'une langue donnée selon qu'elles sont employées par un locuteur de tel ou tel (sous-)groupe — c'est leur dimension *fonctionnelle* — et, enfin, des revendications *politiques* que ce dernier peut, en l'occurrence, promouvoir.

On peut dès lors considérer le terme de sociolecte comme un terme générique qui recouvre ceux, plus spécifiques car fondés sur un ensemble plus restreint de paramètres, de *vernaculaire*, qui désigne le parler d'un groupe ethnique en marge de la langue officielle comme des instances de pouvoir, de *patois*, qui renvoie au seul parler paysan, de *pidgin* et de *créole*, basés surtout sur des critères de formation linguistique et d'appartenance ethno-géographique, de *dialecte*, enfin, où les déterminations géographiques impliquent en règle générale des déterminations socio-culturelles. Autrement dit, il nous a semblé possible de regrouper sous un même thème des articles traitant du vernaculaire noir américain (Vidal, Lavoie), du vernaculaire rural québécois (Chapdelaine), du patois anglo-irlandais et du breton (Morvan), des pidgins français et anglais de l'Afrique de l'Ouest (Bandia), du Yiddish (Bruce), ainsi que du discours féministe (Arrojo). Parasyonymes de *sociolecte*, ces termes désignent des parlers qui se donnent pour «autres», que ce soit sur le plan des particularités linguistiques qu'ils manifestent ou sur celui des connotations et des présupposés socio-idéologiques sous-jacents qu'ils affichent.

Tous les auteurs du présent numéro ont fait allusion aux problèmes et aux enjeux soulevés par l'inscription textuelle d'unités sociolectales tant au sein du texte source que du texte cible. Annick

Chapdelaine insiste sur la nature à la fois limitée et stéréotypée des marqueurs phonétiques et morphosyntaxiques retenus par Faulkner dans *The Hamlet* pour signaler le monde rural américain; vernacularisation de surface qui, si elle engendre certains effets de réel, alimente surtout la dimension comique de l'œuvre, cette dernière ayant été gommée dans la première traduction, et que son groupe de recherche s'évertue à prendre en compte dans son projet de re-traduction «transparente». Françoise Morvan souligne que l'anglo-irlandais des personnages de *Désir sous les ormes* de O'Neill relève d'un travail tout poétique de réinvention, de sorte que les effets de réel sociolectal de sa traduction se trouvent pour ainsi dire résorbés par la sémiosis du texte. Bernard Vidal fait ressortir les enjeux idéologiques et politiques engagés par l'emploi du vernaculaire noir américain dans les œuvres de Zora Neale Hurston et d'Alice Walker. Geste fortement politisé, reflet tant d'une manière de parler que d'une identité ethnique et socio-culturelle marginalisée et de rapports de groupe conflictuels, le recours au VNA permet avant tout de donner une voix sur le plan de la fiction à ceux qui n'en possèdent pas sur celui du monde. Il en résulte que traduire le VNA en français exigera une réactualisation qui mette à jour les revendications et les dénonciations du texte source. Judith Lavoie montre jusqu'à quel point le projet réaliste de Twain dans *Huckleberry Finn*, qui consiste à reproduire aussi fidèlement que possible de multiples sociolectes, dont le VNA, se trouve sans cesse décentré à la fois par un ensemble de conventions d'ordre esthétique et par le projet idéologique de l'auteur. En effet, si Twain a mis un soin remarquable à imiter le VNA, toujours est-il que le réalisme linguistique de ses transcriptions subit de nombreuses clôtures dues aux exigences de lisibilité et à la tradition littéraire propre au Sud américain selon laquelle le recours au vernaculaire vise des effets comiques. Lavoie déplore le gommage de ce projet d'écriture de Twain dans deux traductions de son texte contestataire. Paul Bandia rappelle à propos de la représentation littéraire de pidgins dans les romans de l'Afrique de l'Ouest que, s'il s'agit de connoter une solidarité de groupe, un statut socio-économique, des pratiques discursives («code-switching») et, parfois, un niveau d'instruction précis, les auteurs s'en servent également à des fins de couleur locale et de caractérisation. La mimésis sociolectale se trouve alors doublée de stratégies autorielles d'ordre esthétique qui, pour réalistes qu'elles soient, engendrent des effets de sens proprement littéraires. Il tente de proposer des solutions de

traduction tout en étant conscient que le transfert linguistique des pidgins en est encore à ses débuts traductionnels. Iris Bruce suggère que *Der Proceß* de Kafka intègre de manière indirecte des références à l'héritage juif de l'auteur, lequel n'est «lisible» qu'à partir des strates textuelles implicites. L'appartenance socio-culturelle et ethnique de ce dernier se trouve en conséquence effacée tant par des procédés autoriginaux intentionnels (absence d'allusions explicites) que par les présupposés culturels inhérents à la langue littéraire allemande. On a là un bel exemple de la façon dont le recours à un sociolecte dominant («High German») permet de reléguer au plan du non-dit les particularités d'un groupe dominé, dont son humour, lesquelles continuent néanmoins à informer le texte et peuvent être «récupérées» grâce à un travail herméneutique de reconstruction et de mise à nu, dans sa traduction en yiddish par exemple. Enfin, Rosemary Arrojo démontre que tout comme une certaine stratégie traductionnelle féministe s'est efforcée de démasquer en les subvertissant les unités discursives propres à une idéologie sexiste et, partant, à un (sous-)groupe social déterminé, il est possible de démasquer les contradictions qui structurent en le sapant de l'intérieur un discours critique — celui des féministes — et une théorie traductionnelle — celle de la «traduction féministe» — fondés sur le même «double standard» que le discours qu'ils dénoncent.

Les considérations qui précèdent donnent du relief aux difficultés constamment soulevées par l'inscription d'éléments sociolectaux dans le texte cible. Car non seulement il faut tenir compte des stratégies et des enjeux proprement traductionnels qui la sous-tendent, mais encore il faut se pencher sur les problèmes linguistiques, esthétiques, idéologiques et politiques mis en évidence par le choix, parmi les stratifications sociolinguistiques de la culture d'arrivée, d'un sociolecte donné. Ce sont ces problématiques et ces enjeux que chaque article du présent numéro tente soit d'aborder soit de résoudre. Aux lecteurs et aux lectrices d'évaluer si les solutions et les propositions offertes abordent de façon originale le problème d'actualité qu'est la reconstruction en traduction des dimensions sémiotique et rhétorique des sociolectes littéraires en révélant l'action des stratégies de renforcement, de contestation, de résistance ou de subversion déployées par les divers auteurs étudiés.

Annick Chapdelaine et Gillian Lane-Mercier